

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école du Boisé, tenue le 12 mai 2026, à 18 h 30, au salon du personnel de l'école.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher	Parent, président
Madame Caroline Caralexidis	Parent
Madame Marie-Christine Jean	Parent, vice-présidente
Madame Stéphanie Mete	Parent, représentante au Comité de parents
Monsieur Jean-François Audy	Enseignant
Monsieur Louis Munger	Employé de soutien, substitut (<i>Céline St-Amant</i>)
Madame Julie Vallée	Employée de soutien

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Monsieur Mathieu Chamberland	Directeur
Madame Sonia Gagnon	Secrétaire d'école

SONT ABSENTS :

Madame Céline St-Amant, employée de soutien
Madame Anne Volet, enseignante

1. Constat du quorum et ouverture de la séance

Charles-Antoine Godue Faucher, président, souhaite la bienvenue à tous les membres. Il fait constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julie Vallée d'adopter l'ordre du jour tel quel.

CÉ132-2025-2026-42 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2026

3.1. Suivi au procès - verbal

Le président demande aux membres si tous ont effectué la lecture de celui-ci au préalable.

Il est proposé par Louis Munger, l'adoption du procès-verbal du 14 avril dernier tel quel.

CÉ132-2025-2026-43 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Correspondance

La direction indique n'avoir reçu aucune correspondance.

4. Parole au public

Mathieu Raymond, parent substitut, participe à la séance en tant que public. Il aimerait un suivi sur les travaux extérieurs (pelouse/matrice) ainsi que sur une procédure à suivre (facture/reçu) pour un don du fédéral. Mathieu Chamberland effectue les suivis demandés.

5. Point de décision et d'adoption

5.1. Règles du mode de vie de l'école 2026-2027

La direction indique que des parents ont communiqué avec l'école concernant des enjeux à la maison concernant une règle du mode de vie de l'école, soit « Je m'habille de façon convenable et décente. »

Les parents aimeraient que la description de ce qui est convenable et décent soit plus explicite. Lors de l'assemblée générale du personnel enseignant, ceux-ci ont été consultés et l'ajout de la description suivante est apporté au Mode de vie de l'école du Boisé : « Le chandail doit être aux hanches. Le pantalon doit recouvrir au moins la mi-cuisse. Il ne doit avoir aucun sous-vêtement apparent. »

Stephanie Mete propose l'adoption de l'ajout de la description ci-dessus au Mode de vie de l'école du Boisé, et ce, de façon effective dès maintenant.

CÉ132-2025-2026-44 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Consultation – Règles de fonctionnement CA du CSSP

La direction indique avoir reçu une directive de Centre de services scolaire des Patriotes [CSSP] concernant une consultation à effectuer avant le 22 mai 2026 auprès de chaque Conseil d'établissement concernant l'adoption de la mise à jour des Règles de fonctionnement du Conseil d'administration du CSSP du 9 juin prochain. Conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un centre de services scolaire ne peut adopter un règlement, à moins d'avoir donné un avis public d'au moins 30 jours indiquant son objet, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté. Dans le même délai, un centre de services scolaire transmet à chaque conseil d'établissement une copie du projet de règlement ; il en transmet pareillement copie au comité de parents.

La direction présente donc le projet de consultation, soit un document de 35 pages qui contient toutes les révisions proposées. La révision de ces règles de fonctionnement est prévue aux 3 ans.

Charles-Antoine Godue Faucher propose l'approbation de la résolution des règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes.

CÉ132-2025-2026-45 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Points d'échange et d'informations

6.1. Cohabitation du Boisé avec ÉSC

Aucun point d'échange autre que les déchets que les jeunes jettent partout à l'extérieur, malgré que la Ville de Carignan ait ajouté une poubelle à l'extérieur de la cour d'école.

6.2. Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs au CSSP

La direction présente un document de 48 pages en lien avec le règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs au Centre de services scolaire des Patriotes [CSSP]. Celui doit être soumis à chaque conseil d'établissement des écoles du CSSP, car quelques ajustements y ont été apportés.

7. Parole aux divers représentants

7.1. Comité de parents

Madame Stéphanie Mete indique qu'il y a un groupe de sept parents qui désire créer une nouvelle école alternative sur le territoire du CSSP, car l'école du Rucher n'accepte que +/- 10 élèves par année. Il semble que le CSSP dit être ouvert, mais qu'il faudrait qu'une école soit également ouverte pour la leur. À cet effet, y aurait-il possibilité de promouvoir ou pas la demande via le Comité de parents ou via les écoles (demande de présage positif des parents) ?

Elle indique aussi que le Comité de parents a échangé sur le fait qu'il serait bénéfique que les OPP (Organismes de Participation des Parents) des écoles puissent avoir accès à une banque d'outils d'idées. À cet effet, un membre se questionne si la diffusion de la présence d'un OPP a été faite à notre école ? Affirmatif ! Voir procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 (point 5.4.)

7.2. Service de garde

Madame Julie Vallée indique avoir reçu une offre d'activité parascolaire de Récré-Action, dont les échecs. Un sondage sera envoyé à tous les parents pour vérifier l'intérêt à cette activité pour l'an prochain. L'activité pourrait avoir lieu sur l'heure du dîner ou après les classes, en fin de journée. Le coût d'inscription est abordable.

Elle indique aussi que « La semaine des services de garde » est en cours. L'équipe est composée de huit éducatrices, quatre surveillantes de dîner, une technicienne. Les technicien(ne)s en éducation spécialisée de l'école sont également très présents.

7.3. Parole aux membres

Discussion entre les membres concernant des projets qui pourraient être mis en place, dont l'activité « filles actives » qui est beaucoup plus connue au secondaire. Par exemple : un club de course. Des activités pour faire bouger davantage les filles. Échanges aussi effectués concernant des demandes de rencontre lors d'un retour d'un titulaire en cours d'année (présentation en personne ou via TEAMS) pour la fluidité d'une bonne transition entre le titulaire et les parents.

7.4. Informations de la direction

La direction indique que les directions du secteur Carignan/Chambly sont en période de réflexion sur la reconduction ou pas de conférences offertes aux parents du secteur. Le taux de participation des parents aux deux dernières conférences offertes gratuitement sur le sommeil et sur l'estime de soi ont été vraiment très bas. Sommeil : 40 inscriptions / 2 personnes présentes. Estime de soi : 100 inscriptions / +/- 40 personnes présentes.

8. Questions diverses

Demande pour la prochaine séance du CÉ de juin, la liste et les dates butoirs pour tenir une campagne de financement pour Noël (exemple : bûche de Noël). Il semble que lors de la dernière séance au conseil de ville, des plaintes ont été apportées concernant les autobus qui roulent vite sur la rue Marianne. Celle-ci serait une piste de course.

9. Mot de la fin et levée de la séance

Coups de cœur :

- Modification de la cloche pour encourager nos « Canadiens » dans les séries éliminatoires ;
- Les « Supers recycleurs » étaient très attendus des parents ;

— Le tournoi de soccer a été super apprécié, mais il serait bien de penser à faire des équipes mixtes ;

Le président propose la levée de la séance à 19 h 27.

CÉ132-2025-2026-46 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES :



Charles-Antoine Godue-Faucher
Président du Conseil d'établissement



Mathieu Chamberland
Directeur